



Expérience: Partenariat structurel entre les acteurs de l'économie sociale et l'autorité fédérale en Belgique

Julien Van Geertsom
Président SPP Intégration Sociale

Reves Excellenceaward 2013 – 07.06.2013



Meilleurs exemples de partenariats entre les autorités locales et l'économie sociale

Expérience:

Partenariat structurel entre les acteurs de l'économie sociale et l'autorité fédérale en Belgique

1. Composition du partenariat
2. Type de relation entre les partenaires
3. Exemples de réussite du partenariat



1. Composition du partenariat

- Autorité nationale + économie sociale
- Autorité nationale:
 - **SPP Intégration sociale, lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes**
 - Service public fédéral de programmation
 - = administration fédérale qui coordonne l'ES en Belgique via un accord de coopération entre le fédéral, les régions et la communautés germanophone
 - Point d'attention dans la préparation/réalisations/évaluation de la politique en matière d'ES = impliquer les stakeholders



1. Composition du partenariat

- SPP IS : Activités en matière d'économie sociale
 - Appels à projet économie sociale
 - Projets responsabilité sociale des entreprises
 - **Quadrant**: réseaux d'apprentissage en collaboration avec les chambres de commerces belges
 - **Football+Foundation**: en collaboration avec les clubs de football 1^{ère} et 2^{ème} division
 - Reconnaissances projets pilotes en économie sociale
 - Reconnaissances entreprises d'insertion fédérales
 - Contingent art.60§7 économie sociale
 - Autres projets: conférences, élaboration du guide clauses sociales etc. (voir plus tard)



1. Composition du partenariat

- Acteurs de l'économie sociale:
 - **SAW-B**
 - Fédération francophone pluraliste d'entreprise d'ES et de fédération d'entreprises
 - Représente l'ES wallon et bruxellois au niveau fédéral
 - **VOSEC**
 - Plate-forme flamande de l'ES
 - Représente l'ES flamand au niveau fédéral
 - **Social Economy Europe**
 - Représente l'ES au niveau européen
 - A pour but de promouvoir l'apport de l'ES et de promouvoir leur rôle au sein de l'Europe

2. Type de relation entre les partenaires

- Relation égale entre les partenaires dans le sens où les acteurs impliqués ont un besoin mutuel:
 - L'administration a besoin des acteurs de l'ES pour donner forme à sa politique et pour créer un soutien pour sa politique
 - Les coupoles ont besoin de l'administration pour un soutien financier et politique
- Concertation structurelle (1x/trimestre)
 - Différents thèmes qui ont trait au secteur sont abordés
 - Formulations des propositions concrètes

3. Exemples de réussite du partenariat

- Conférence d'ES lors de la présidence belge de l'UE
- Réalisation d'un guide pédagogique de bonnes pratiques en matière de considérations sociales
- Sensibilisation et information du secteur et du grand public
- Veille sur les questions européennes
- Coordination interfédérale

Conférence d'ES lors de la présidence belge de l'UE



- Succès de cette conférence était dû à la collaboration intense entre le SPP et représentants de l'ES
- Conférence « l'économie social et la stratégie Europe 2020 – la plus-value locale et l'ancrage territoriale » organisée dans le cadre de la Présidence belge, octobre 2010
- Mise en valeur les plus-values de l'économie sociale dans le cadre des trois thématiques principales de la Stratégie Europe 2020 : une économie de la connaissance, le développement durable et l'inclusion.
- Représentants des 17 Etats membres, des institutions et organes européens et des organisations et entreprises d'économie sociale
- Formulations des recommandations concrètes sur les 3 volets



- Lors d'un séminaire sur les marchés publics organisé par acteurs l'ES+SPP => autorités publiques sont insuffisamment informées sur les possibilités offertes par les considérations sociales dans les marchés publics
- En réponse: réalisation d'un guide pédagogique de bonnes pratiques en matière de considérations sociales par les acteurs de l'ES sur ordre du SPP IS
- Le but est de faire la lumière sur:
 - **La législation en matière de marchés publics**
 - **Les possibilités de tenir compte de considérations sociales dans le cadre des Directives européennes**
 - **Les changements au sujet desquels on se concerte actuellement au niveau européen**
 - **Bonnes pratiques belges**



Sensibilisation et information du secteur et du grand public

- Conférence 6 juin 2013 « L'économie sociale à l'ordre du jour de l'Union européenne? »
- Les thèmes:
 - les dossiers d'actualité à l'agenda européen et analyser leurs conséquences à court ou à moyen terme pour l'économie sociale belge
 - les clauses sociales dans les marchés publics



Veille sur les questions européennes

- Les coupoles assurent un rôle de veille sur les questions européennes qui impactent les entreprises d'économie sociale
- Et répondent aux consultations de la Commission en concertation avec le SPP IS



Coordination interfédérale

- Le partenariat assume un rôle de coordination interfédérale
 - indispensable sur les matières européennes en collaboration avec les régions dans le cadre de la régionalisation
 - Ce rôle de coordination a été renforcé en 2009 avec la nomination d'un représentant du SPP IS pour la Belgique au sein du groupe d'Experts de la Commission sur l'Economie Sociale (GECES)